

Image not found or type unknown



Rejet de ma carte de séjour

Par **kamel**, le **21/03/2009** à **22:54**

je suis rentré en France avec un visa, ensuite je me suis rendu en Italie où j'ai vécu 6 ans. Quand j'ai rencontré mon épouse, je suis venu vivre en France où on s'est marié le 28/06/2008. J'ai obtenu une résidence de 6 mois. Ensuite, j'ai reçu un courrier de refus pour les motifs suivants : pas de visa entré en France en 2008. Il faut dire que mon passeport l'a changé en Italie, donc au moment de la demande de carte de séjour, il n'y avait pas de visa sur mon nouveau passeport. J'ai écrit au préfet avec la copie conforme de mon vieux passeport et demandé l'annulation du refus. Que faut-il faire d'autre, merci ?